Document de mouvement pour mouvements/transferts transfrontières de déchets Règlement (CE) n°1013/2006 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2006



1. Correspondant à la notification n°:		2. Numéro de série du transfert / nombre				
•		total de transferts:				
3. Exportateur - notifiant N°			4. Importateur - destinataire N°			
d'enregistrement: Nom:		d'enregistrement: Nom:				
Noill.		INOIII.				
Adresse:		Adresse:	Adresse:			
Personne à contacter:		Personne à contacter:	Personne à contacter:			
Tél.: Télécopie:		Tél.:				
Courrier électronique:		Courrier électronique:				
5. Quantité réelle: Tonnes (Mg):	m ³ :	6. Date réelle du transfert:				
7. Conditionnement Type(s) (1):	Nombre de colis:					
Prescriptions spéciales de manutention: (2) Oui:						
8. (a) 1 ^{er} transporteur (3):	8.(b) 2 ^e transporteur:		8.(c) Dernier transporteur:			
Numéro	Numéro		Numéro			
d'enregistrement: Nom:	d'enregistrement: Nom:		d'enregistrement: Nom:			
Adresse:	Adresse:		Adresse:			
	Turesse.					
Tél.:	Tél.:		Tél.:			
Télécopie:	Télécopie:		Télécopie:			
Courrier électronique:	Courrier électronique:		Courrier électronique:			
A remplir par	r le représentant du transport	teur	Plus de trois			
Moyen de transport (1):	Moyen de transport (1):		Moyen de transport (1):			
Date de la prise en	Date de la prise en		Date de la prise en			
charge:	charge:		charge:			
Signature:	Signature:		Signature:			
9. Producteur(s) des déchets (4) (5) (6):		12. Dénomination et co	omposition des déchets (2):			
Numéro						
d'enregistrement:						
Nom:						
Adresse:						
Personne à contacter:		13. Caractéristiques physiques (1):				
Tél.: Télécopie:		1				
Courrier		14 Identification des d	léchets (indiquer les codes correspondants)			
électronique:						
Lieu de production (2):		i) Convention de Bâle - annexe VIII (ou IX s'il y a				
10. Installation d'élimination — ou de valori	ication	lieu):				
	Isation	ii) Code OCDE [si différent de i)]:				
Numéro d'enregistrement:		iii) Liste des déchets de la CE:				
Nom:		iv) Code national dans le pays d'exportation:				
Adresse:		v) Code national dans le pays d'importation:				
Personne à contacter:		vi) Autres (préciser)				
Tél.: Télécopie:		vii) Code Y: viii) Code H (1):				
Courrier électronique:		ix) Classe ONU (1):				
Lieu effectif de l'élimination/de la valorisation: (2)		x) N° d'identification ONU:				
11. Opération(s) d'élimination - de valorisation		xi) Dénomination ONU:				
Code D / R (1):		xii) Code(s) des douane(s) (SH):				
15. Déclaration de l'exportateur / du notifiant / du produ		átablia da banna fai. Ia a	autific écoloment que les abligations contractualles écuites			
Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cases ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. Je certifie également que les obligations contractuelles écrites						
prévues par la réglementation ont été remplies, que le mouvement transfrontière est couvert par toutes les assurances ou garanties financières éventuellement requises et que toutes les autorisations requises ont été reçues des autorités compétentes des pays concernés.						
Nom Date Signature						
16. À remplir par toute personne impliquée dans le mouvement transfrontière s'il y a lieu de fournir d'autres renseignements:						
17. Transfert reçu par l'importateur - le destinataire (au	ıtre qu'une Date:	Nom:	Signature:			
installation):	AR L'INSTALLATION D'É	I IMINATION / DE VA	LODISATION			
18. Transfert reçu à l'installation d'élimination			19. Je soussigné certifie que l'élimination / la			
To Transfer reçu a ransamaton d'eminaton			valorisation des déchets décrits ci-dessus a été effectuée.			
Date de réception:	Acceptée:	Rejetée*:				
Quantité reçue: Tonnes	m^3 :		Nom: :			
(Mg):		immédiatement les				
Date approximative d'élimination / de valorisation:	autorités compétentes					
Opération d'élimination - de valorisation (1)			Date:			
Nom:			Signature et cachet:			
Date:						
Signature						
(1) Voir les codes dans la liste des abréviations et codes ci- (2) Joindre des renseignements plus détaillés s'il y a lieu.	(4) Requis par la convention de Bâle. (5) Joindre une liste s'il y a plusieurs producteurs. (6) Si la législation pationale l'avige.					

RÉSERVÉ AUX BUREAUX DE DOUANE (si la législation nationale l'exige)						
20. Pays d'exportation - d'expédition ou bureau de douane de		21. Pays d'importation – de destination ou bureau de douane				
sortie		d'entrée				
Les déchets décrits dans le présent document de mouvement ont quitté pays le:		Les déchets décrits dans le présent document de mouvement sont entrés dans le pays le:				
Signature:		Signature:				
Cachet:		Cachet:				
22. Cachet des bureaux de douane	des pays de transit					
Nom du pays:		Nom du pays:				
Entrée:	Sortie:	Entrée:	Sortie:			
Nom du pays:		Nom du pays:				
Entrée:	Sortie:	Entrée:	Sortie:			

Liste des abréviations et codes utilisés dans le document de mouvement

OPÉRATIONS D'ÉLIMINATION (case 11)

- D1 Dépôt sur ou dans le sol (par ex., mise en décharge, etc.)
- D2 Traitement en milieu terrestre (par ex., biodégradation de déchets liquides ou de boues dans les sols, etc.)
- D3 Injection en profondeur (par ex., injection des déchets pompables dans des puits, des dômes de sel ou des failles géologiques naturelles, etc.)
- D4 Lagunage (par ex., déversement de déchets liquides ou de boues dans des puits, des étangs ou des bassins, etc.)
- D5 Mise en décharge spécialement aménagée (par ex., placement dans des alvéoles étanches séparées, recouvertes et isolées les unes et les autres et de l'environnement.)
- D6 Rejet dans le milieu aquatique excepté les mers ou océans
- D7 Rejet dans les mers ou océans, y compris enfouissement dans le sous-sol marin
- D8 Traitement biologique non spécifié ailleurs sur cette liste, aboutissant à des composés ou à des mélanges qui sont éliminés selon l'un des procédés de cette liste
- D9 Traitement physico-chimique non spécifié ailleurs sur cette liste, aboutissant à des composés ou à des mélanges qui sont éliminés selon l'un des procédés de cette liste (par exemple, évaporation, séchage, calcination, etc.)
- D10 Incinération à terre
- D11 Incinération en mer
- D12 Stockage permanent (par ex., placement de conteneurs dans une mine, etc.)
- D13 Mélange ou regroupement préalablement à l'une des opérations de cette liste
- D14 Reconditionnement préalablement à l'une des opérations de cette liste
- D15 Stockage préalablement à l'une des opérations de cette liste.

OPÉRATIONS DE VALORISATION (case 11)

- R1 Utilisation comme combustible (autre qu'en incinération directe) ou autre moyen de produire de l'énergie (Bâlel/OCDE) Utilisation principalement comme combustible ou autre moyen de produire de l'énergie (UE)
- R2 Récupération ou régénération des solvants
- R3 Recyclage ou récupération des substances organiques qui ne sont pas utilisées comme solvants
- R4 Recyclage ou récupération des métaux ou des composés métalliques
- R5 Recyclage ou récupération d'autres matières inorganiques
- R6 Régénération des acides ou des bases
- R7 Récupération des produits servant à capter les polluants
- R8 Récupération des produits provenant des catalyseurs
- R9 Régénération ou autres réemplois des huiles usées
- R10 Épandage sur le sol au profit de l'agriculture ou de l'écologie
- R11 Utilisation de matériaux résiduels obtenus à partir de l'une des opérations numérotées R1 à R10
- R12 Échange de déchets en vue de les soumettre à l'une quelconque des opérations numérotées R1 à R11
- R13 Stockage de matériaux en vue de les soumettre à l'une des opérations de cette liste.

TYPES DE CONDITIONNEMENT (case 7)	CODE H ET CLASSE ONU (case 14)		
1. Fût métallique	Classe	Code H	Caractéristiques
2. Tonneau en bois	1	H1	Matières explosives
3. Bidon (jerricane)	3	H3	Matières liquides inflammables
4. Caisse	4.1	H4.1	Matières solides inflammables
5. Sac	4.2	H4.2	Matières spontanément inflammables
6. Emballage composite	4.3	H4.3	Matières qui, au contact de l'eau, émettent des gaz inflammables
7. Récipient à pression	5.1	H5.1	Matières comburantes
8. Récipient pour vrac	5.2	H5.2	Peroxydes organiques
9. Autre (préciser)	6.1	H6.1	Matières toxiques (aiguës)
MOYENS DE TRANSPORT (case 8)	6.2	H6.2	Matières infectieuses
R = Route $T = Train/Rail$	8	H8	Matières corrosives
S = mer $A = Air$	9	H10	Matières libérant des gaz toxiques au contact de l'air ou de l'eau
W = Navigation intérieure	9	H11	Matières toxiques (effets différés ou chroniques)
CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES (case 13)	9	H12	Matières écotoxiques
1. Poudreux / pulvérulent 5. Liquide	9	H13	Matières susceptibles après élimination de donner lieu, par quelque
2. Solide 6. Gazeux			moyen que ce soit, à une autre substance, par ex. un produit de
3. Pâteux / sirupeux 7. Autre(préciser)			lixiviation, qui possède l'une des caractéristiques énumérées ci-
4. Boueux			dessus.

On trouvera davantage d'informations, notamment sur l'identification des déchets (case 14), c'est-à-dire sur les codes des déchets figurant aux annexes VIII et IX de la convention de Bâle, les codes OCDE et les codes Y, dans un manuel d'application/d'instructions disponible auprès de l'OCDE et du secrétariat de la convention de Bâle.